



PRÊT MATÉRIEL COMMUNAL

MAIRIE LES GRANGES GONTARDES

Tél : 04.75.98.50.80

Mail : secretariatmairie@les-granges-gontardes.fr

Demandeur Association :

Nom Association :

Mail :

Représenté par :

Tél :

Demandeur Privé :

Nom :

Adresse :

Mail :

Prénom :

Tél :

Date souhaitée de prise du matériel (jour ouvrable) :

Le retrait du matériel se fait à 11h30

Date souhaitée de restitution du matériel (jour ouvrable) :

Heure au choix : 11h30 Autre (Préciser en accord avec services techniques lors de la prise du matériel)

Nota : Service Technique au 06-08-45-13-42

Matériel	Disponible	Tarif détérioration ou non restitution	Quantité Demandée	Quantité Prêtée	Quantité restituée
Percolateur (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
Friteuse 2 bacs (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
Machine Hot Dog (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
Crêpière (gaz) (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
Tables blanches (PVC)	24	100€/Table			
Tables marrons (Stratifié 100x60)	10	100€/Table			
Chaises	122	30€/Chaise			
Kit loto (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
Grilles caddie + attaches	23	Prix de rachat matériel neuf			
Barrière Police	10	Prix de rachat matériel neuf			
Grande Rallonge électrique 100m	1	Prix de rachat matériel neuf			
Grande Rallonge électriques 50m	1	Prix de rachat matériel neuf			
Grande Rallonge électrique 20m	3	Prix de rachat matériel neuf			
Adaptateur Coffret Forain (Uniquement associations)	2	Prix de rachat matériel neuf			
Tuyaux d'alimentation en eau et raccord pour robinet	1	Prix de rachat matériel neuf			
Poubelles	6	Prix de rachat matériel neuf			
Sono portable + 2 micro HF + 1 pied	1	Prix de rachat matériel neuf			
Centrale ampli et 2 hauts parleurs (Uniquement associations)	1	Prix de rachat matériel neuf			
• Micro filaire	2	Prix de rachat matériel neuf			
• Pied micro	2	Prix de rachat matériel neuf			
• Micro HF	2	Prix de rachat matériel neuf			
• Micro casque HF	2	Prix de rachat matériel neuf			

RETRAIT MATERIEL :

L'emprunteur accepte les conditions de prêt définies dans la convention de prêt de matériel de la commune de Les Granges Gontardes validée par délibération DE-2022-043 du 30/05/2022

L'emprunteur reconnaît prendre un matériel propre et en bon état de marche constaté après essai.

L'emprunteur reconnaît prendre la responsabilité du matériel prêté et s'engage à rembourser à la commune de Les Granges Gontardes les éventuelles dégradations ou disparitions de matériels.

Matériel remis le :

Emprunteur (Nom Prénom Signature)

Pour la commune (Nom Prénom Signature)

RETOUR MATERIEL :

Matériel restitué le :

Pour la commune, le signataire atteste de la restitution du matériel propre et en bon état de marche. Tous les éventuels écarts sont précisés ci-dessous :

.....
.....

Emprunteur (Nom Prénom Signature)

Pour la commune (Nom Prénom Signature)